

L'armée française et le FPR face à face

Au 30 juin 1994, le jour où les survivants tutsis de Bisesero sont enfin secourus, l'effectif de Turquoise est presque au complet et opérationnel. L'armée française, qui ne redoute plus de se retrouver nez à nez avec le FPR, peut passer à l'action.

Selon le capitaine Ancel et un pilote de Jaguar, le 30 juin au soir, la 1^{re} compagnie du 2^e régiment étranger d'infanterie (2^e REI) reçoit l'ordre d'intervenir le lendemain en lisière de la forêt de Nyungwe, au sud-ouest du Rwanda, au motif qu'une colonne du FPR serait en train de faire une percée¹³⁸. Les avions de chasse basés à Kisangani au Zaïre sont censés les appuyer¹³⁹. Cette action est annulée au tout dernier moment, peut-être parce qu'un accord est intervenu avec le FPR, ou parce que ce jour-là le FPR n'a pas avancé autant que prévu¹⁴⁰. Toujours est-il que le combat n'a pas été engagé, et cette opération ne fait l'objet d'aucune publicité à l'époque ; les comptes rendus internes mentionnent simplement des missions aériennes prévues pour le 30 juin, et leur confirmation a posteriori le 1^{er} juillet¹⁴¹.

Une reconnaissance à l'est de la forêt de Nyungwe est initialement prévue pour le 30 juin et reportée au 1^{er} juillet¹⁴². Des hommes des forces spéciales avancent vers Gikongoro et y recherchent un emplacement pour installer un hôpital militaire de campagne. Estimant que Gikongoro ne convient pas pour l'hôpital, ils recherchent un emplacement à Butare, c'est-à-dire en plein sur la ligne de front. Ces hommes sont accompa-

gnés d'un hélicoptère et d'un avion qui transporte trois médecins de l'hôpital à installer¹⁴³. Ils ont un accrochage avec des éléments du FPR, plus avancés qu'ils ne le pensaient, et doivent se replier dans la nuit¹⁴⁴. Malgré ce danger, ils évacuent par hélicoptère « 20 réfugiés (dont 16 religieuses)¹⁴⁵ », mais il reste alors à Butare un grand nombre de réfugiés. Les forces spéciales reviennent le 3 juillet pour une évacuation par route de religieux et de 700 orphelins ; la présence de ces militaires français est négociée avec le FPR, mais donne lieu à un nouvel accrochage¹⁴⁶.

Les Français prennent autant de risques, alors qu'ils sont presque sous le feu du FPR, parce qu'ils n'évacuent pas seulement des religieux et des orphelins. Selon le commandant Bunel, les allers-retours aériens autour du 2 juillet s'expliquent parce que le FPR est « en train de reconquérir le pays et que nous avons encore des coopérants très spécialisés à finir d'évacuer¹⁴⁷ ». En l'occurrence, il s'agirait de militaires français restés pendant le génocide ainsi que de dignitaires hutus¹⁴⁸. Selon le journaliste Sam Kiley, parmi eux se trouverait l'homme fort du génocide, le colonel Bagosora lui-même¹⁴⁹.

La création de la zone humanitaire sûre

Le 2 juillet 1994, l'amiral Lanxade, préoccupé de voir le front s'approcher des forces de Turquoise, invoque à nouveau l'humanitaire¹⁵⁰. Il propose de créer une zone humanitaire sûre (ZHS) dans une note qu'il envoie par

132. Comforce Turquoise, point de situation, « Éléments pour conférence de presse », 1^{er} juillet 1994.
133. EMA, fiche « Opération Turquoise - Point de situation du 01 juillet 1994 ».
134. D^r François Pons, au procès Boudiguet c/ Pons et Rigal, XVII^e chambre du tribunal de Paris, 2 septembre 2016.
135. Audition du D^r François Pons, 9 juillet 1998, in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. III, vol. 2, p. 384.
136. François Pons, Sylvain Rigal, Christophe Dupeyron, Jacques de Saint-Julien, « Activité chirurgicale d'une antenne du service de santé des armées dans le cadre de l'opération "Turquoise" au Rwanda de juin à août 1994 », art. cité.
137. D^r François Pons, au procès Boudiguet c/ Pons et Rigal, XVII^e chambre du tribunal de Paris, 2 septembre 2016.
138. Guillaume Ancel, *Rwanda, la fin du silence*, op. cit., p. 42-50.
139. Laurent Larcher, « Rwanda : un nouveau témoignage sur l'opération "Turquoise" », La-Croix.com, 24 juin 2018 ; Michael Sztanke, *Rwanda, chronique d'un génocide annoncé*, film cité, 26^e minute.
140. Guillaume Ancel, *Rwanda, la fin du silence*, op. cit., p. 50 ; Laurent Larcher, « Rwanda : un nouveau témoignage sur l'opération "Turquoise" », art. cité.
141. Comfor Turquoise, compte rendu quotidien du 29 juin 1994 ; EMA, fiche « Opération Turquoise - Point de situation du 1^{er} juillet 1994 ».
142. Comforce Turquoise, point de situation du 28 juin 1994, 21 h ; Comfor Turquoise, compte rendu quotidien du 29 juin 1994. EMA, fiche « Opération Turquoise - Point de situation du 30 juin 1994 », carte « Prévisions d'activités opérationnelles pour la journée du 30 juin ».
143. Colonel Jacques Rosier, rapport de fin de mission, 27 juillet 1994, in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. II, p. 397 [fgt] ; Rapport d'activité de fin de mission de l'Emmir à Cyangugu, in *Rapport de fin de mission Opération Turquoise*, t. III ; Bernard Lugan, *François Mitterrand, l'armée française et le Rwanda*, Monaco, Éditions du Rocher, 2005, p. 221.
144. Colonel Jacques Rosier, rapport de fin de mission, 27 juillet 1994 in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. II, p. 397 [fgt] ; amiral Jacques Lanxade, note « Objet : Opération Turquoise », 2 juillet 1994 [fgt] ; Comforce Turquoise, point de situation du 2 juillet 1994, à 6 h.
145. Comforce Turquoise, point de situation du 2 juillet 1994, à 6 h ; EMA, « Opération Turquoise - Point de situation du 2 juillet 1994 ».

146. Corine Lesnes, « Une mission sur le fil du rasoir », *Le Monde*, 5 juillet 1994 [fgt] ; Monique Mas, *Paris-Kigali 1990-1994*, op. cit., p. 447.
147. Pierre-Henri Bunel, *Mes services secrets*, op. cit., p. 352.
148. Entretien de François Graner avec un humanitaire anonyme ; capitaine Thierry Jouan, *Une vie dans l'ombre*, op. cit., p. 229.
149. HRW et FIDH, *Aucun témoin ne doit survivre*, op. cit., p. 798 [fgt] ; Sam Kiley, « A "French Hand" in Genocide », *The Times*, 9 avril 1998 [fgt].
150. Entretien de François Graner avec l'amiral Jacques Lanxade, 22 août 2018.
151. Amiral Jacques Lanxade, note « Objet : Opération Turquoise », 2 juillet 1994 [fgt].
152. Entretien de François Graner avec l'amiral Lanxade, 22 août 2018.
153. Ministère de la Défense et ministère des Affaires étrangères, « Rwanda ; concept de zone humanitaire protégée ; contenu, évolution », 4 juillet 1994 [fgt].
154. Colonel Jacques Rosier, propos recueillis par Michela Wrong, « Rwanda. Vers une confrontation entre FPR et Turquoise », Reuters, 4 juillet 1994 [fgt].
155. Capitaine de frégate Marin Gillier, « Mission Turquoise », *Cols bleus*, n^o 2273, septembre 1994 [fgt] ; lire aussi lieutenant Nicolas Bodet, « Le RICM au Rwanda », *L'Ancre d'Or-Bazeilles*, n^o 284, janvier-février 1995, « Dossier Turquoise » [fgt].
156. Général Didier Tauzin, *Rwanda. Je demande justice pour la France et ses soldats*, op. cit., p. 146.
157. Colonel Didier Tauzin, propos recueillis par Christophe Boisbouvier, RFI, journal *Afrique soir* du 4 juillet 1994 (transcription par Vanadis Feuille). Lire aussi : « On ne passe plus », *Le Monde*, 6 juillet 1994 ; Stephen Smith et Jean Guisnel, « De la protection à l'interposition », *Libération*, 5 juillet 1994 ; François Luizet, « La France décide de s'interposer », *Le Figaro*, 5 juillet 1994.
158. Amiral Jacques Lanxade, directive de communication, 4 juillet 1994.
159. Bruno Delaye, général Christian Quesnot, note au président Mitterrand (objet : Rwanda), 7 juillet 1994 [fgt] ; entretien de François Graner avec Jean-Christophe Rufin, 23 janvier 2018.
160. Olivier Lanotte, *La France au Rwanda (1990-1994)*, op. cit., p. 454.
161. Général Raymond Germanos, points de situation, 1^{er}, 7, 12 et 14 juillet 1994.
162. Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. I, p. 321-322.
163. *Ibid.*